

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES AUX ZONES RURALES ET ELOIGNEES D'AFRIQUE CENTRALE

BANGUI DU 06 AU 08 MARS 2007

PRESENTE PAR:

- **M. Charles Zoé BANGA**, Directeur Général de Développement des Télécommunications et de la Promotion des Nouvelles Technologies au Min des Postes et Télécommunications, Chargé des Nouvelles Technologies
- **M. Constant KOURSANI**, Min de l'économie, du Plan et de la Coopération Internationale
- **M. Bernard HAMADOU**, Min du Développement Rural
- **Assistés de: M. Eric Anicet MBATHAS**, Assistant du Directeur Général de Développement des Télécommunications et de la Promotion des Nouvelles Technologies au Min des Postes et Télécommunications, Chargé des Nouvelles Technologies.

PLAN DE LA PRESENTATION

- **Introduction**
- **Quelques Informations Socio-économiques et Démographiques**
- **Découpage Administratif en RCA**
- **Approche ZIE en RCA**
- **Quelques données sur l'éducation et la santé**
- **Transport et Energie**
- **Etat des lieux des Télécommunications en RCA**
- **Orientations stratégiques générales en matière de développement des TIC**
- **Projet Télécentres Communautaires**
- **Conclusion**

INTRODUCTION

Reconnu par les Chefs d'Etats lors du SMSI 2005, que la majeure partie de la population africaine en particulier plus de 60% vivant dans les zones rurales n'ont pas accès aux TIC et sont exclus de facto de la révolution numérique

- **Ils ont exprimé leur volonté forte de réduire la fracture numérique par la mise en place réelle d'une politique adaptée et aussi par l'introduction du Fonds de Solidarité Numérique via le NEPAD (Commission NEPAD e-Afrique)**
- **Pour la RCA, la bonne gouvernance de l'Internet, la création du Fonds de Solidarité Numérique, les réformes pour l'émergence d'un nouvel environnement juridique et institutionnel sont les conditions nécessaires à la mise en place des applications des TICs (Télé-enseignement, Université virtuelle, Télémédecine etc) avec des sources d'énergie renouvelable pour l'avènement d'une véritable société d'information.**

INTRODUCTION (suite)

- **Ainsi, la RCA a mis en place une nouvelle stratégie du secteur des NTIC avec l'assistance de l'UIT en 2005, à cela s'ajoute la nouvelle loi portant régulation des Télécommunications répondant aux contextes actuels des TIC qui est en cours d'examen à l'Assemblée Nationale.**
- **L'exposé aujourd'hui prend en compte les données de l'enquête initiée par l'UIT d'une part et présente aussi le nouvel environnement institutionnel et juridique des TICs puis la politique actuelle du déploiement de la téléphonie rurale d'autre part.**

QUELQUES INFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA RCA

- **Population: 3.985.139 (dernier recensement de Décembre 2003)**
- **Dont 62,1% de la population en zone rurale**
- **La population active ne représente que 66,4%**
- **Taux de croissance démographique: 2,5**
- **Espérance de vie: 42,7 ans**
- **43,23% de moins de 15 ans, 20,64% entre 15 et 25 ans et 32% de plus de 25 à 60 ans.**
- **PIB de 769 milliards de FCFA en 2006.**
- **Dont 15% industrie, 29% services y compris les TICs, 56% agriculture.**
- **Agriculture représente encore une part importante dans le PIB**

QUELQUES INFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DE LA RCA (suite)

- **% pauvreté nationale: 50,3%**
- **% pauvreté en zone urbaine: 17,2%**
- **% pauvreté en zone rurale: 70,4%**
- **Ces données résultent du dernier recensement de 2003**

DECOUPAGE ADMINISTRATIF EN RCA

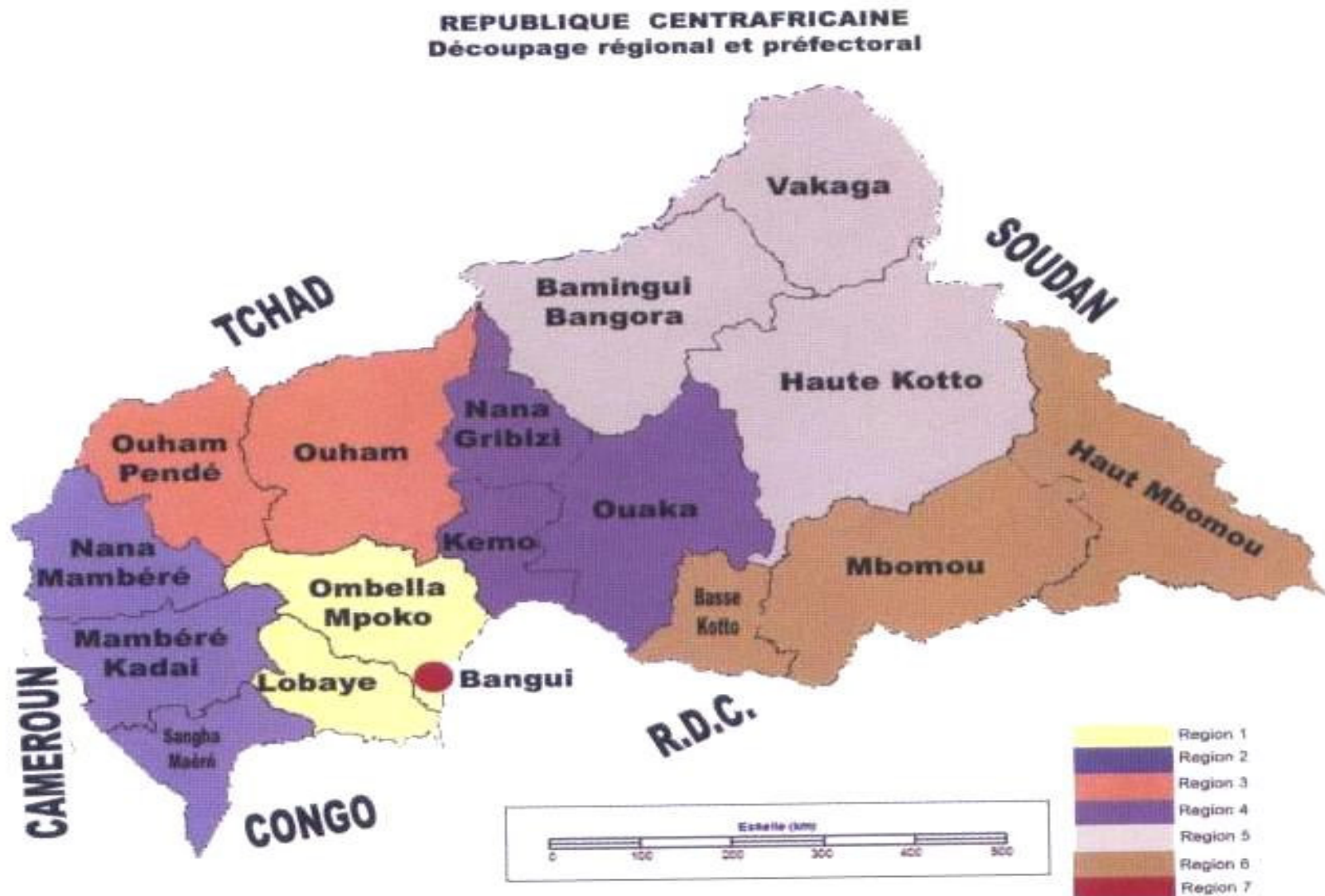
- **Nombre de régions: 07**

- **R1** (603.600 hbts, 2 préfectures et 11 Sous-Préfectures)
- **R2** (699.535 hbts, 3 Préfectures et 14 Sous-préfectures)
- **R3** (799.726 hbts, 2 Préfectures et 14 Sous-préfectures)
- **R4** (512.946 hbts, 3 Préfectures et 11 Sous-préfectures)
- **R5** (185.800 hbts, 3 Préfectures et 15 Sous-préfectures)
- **R6** (470.761 hbts, 3 Préfectures et 07 sous-préfectures)
- **R7** (622.771 hbts, BANGUI la Capitale)

- **Classification selon les aspects économiques:**

- **Agriculture et agro-industrie:** R1, R2, R3, R4
- **Industrie minière:** R6, R4, R2
- **Commerce et services:** R7, R2, R1, R4, R6, R5, R3

CARTE DETAILLEE DE DECOUPAGE ADMINISTRATIF



QUELQUES DONNEES SUR L' EDUCATION ET LA SANTE

- Taux d'alphabétisation: 42,7%
(dont 32% pour les femmes et 53,8% pour les hommes)
- Taux de scolarisation: 68,7%
(dont 58,7% des filles et 78,3% des garçons)
- Taux de déperdition scolaire: 13%
(30% des filles et 10% des garçons)
- Taux de prévalence VIH/SIDA: 15%
- Taux de couverture sanitaire: 2,09 services pour 10.000 habitants
- Nombre de médecins pour 1000 habitants: 1 médecin pour 25.000 habitants
- **Ces données reflètent les caractéristiques propres d'un pays très pauvre**

TRANSPORT ET ENERGIE

- % ménages branchés: 3%
- % puissance souscrite industrie: 1% (Moyenne tension)
- % puissance souscrite domestique: 99% (Basse tension)
- % puissance capitale: 34,25 MW
- Taux d'électrification rurale: 1%
- Taux d'électrification rurale par énergie solaire: Quasi nul
- Km de routes bitumées: 700Km
- Km de routes en terre: 4700km
- Km de chemin de fer: 0 km
- 1 aéroport international et 49 aéroports en provinces

CARTE DETAILLÉE DU RESEAU DE TRANSPORT

Cliquez sur la carte
pour l'agrandir

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

TCHAD

CAMEROUN

SOUDAN



CARTE DETAILLÉE DES RESEAUX DE TRANSPORT

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

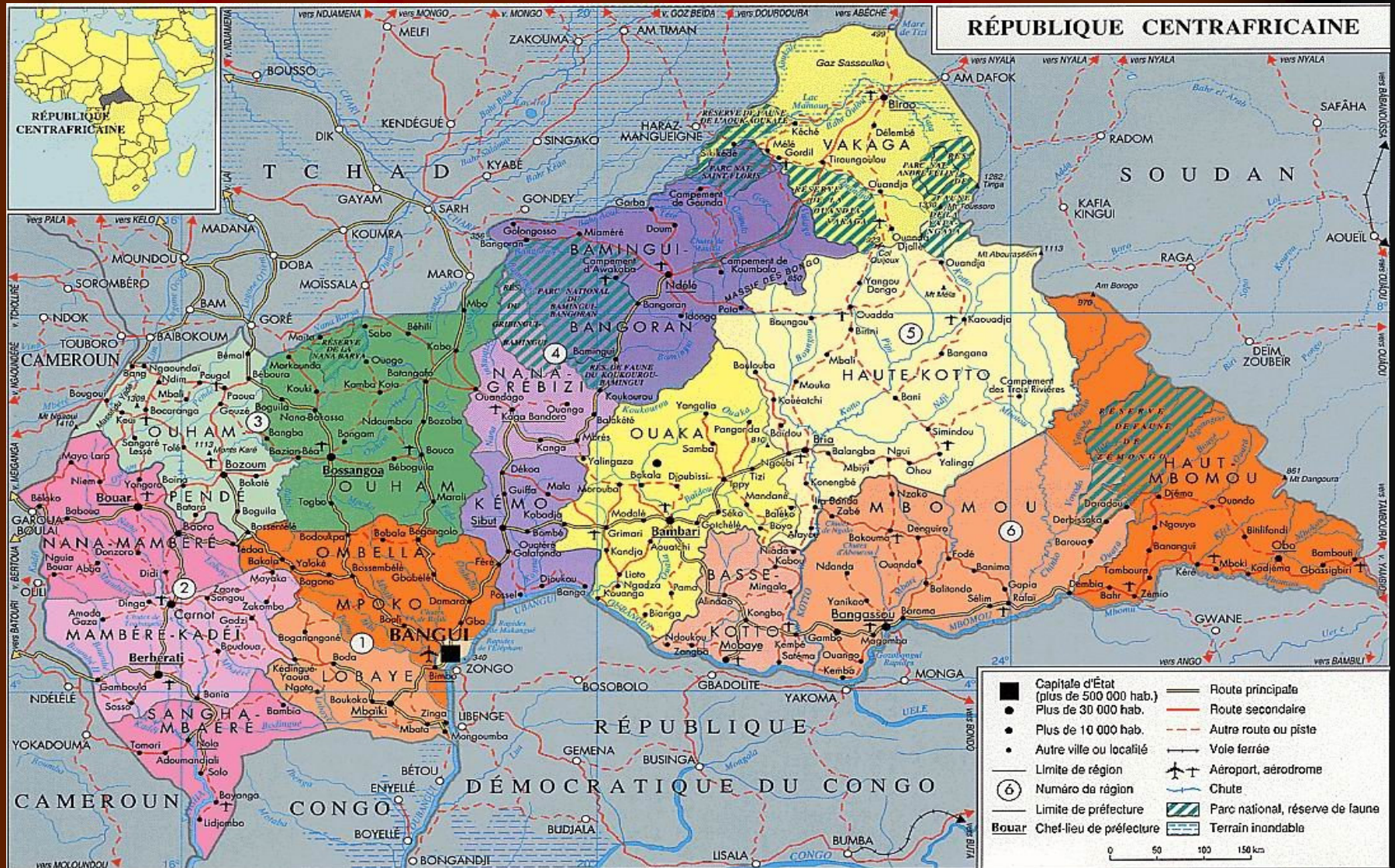
CHARGES

Capitale d'Etat (plus de 500 000 hab.)
 Plus de 30 000 hab.
 Plus de 10 000 hab.
 Autre ville ou localité

Route principale
 Route secondaire
 Autre route ou piste
 Vole ferrée
 Aéroport, aérodrome
 Chute
 Limite de région
 Limite de préfecture
 Chef-lieu de préfecture

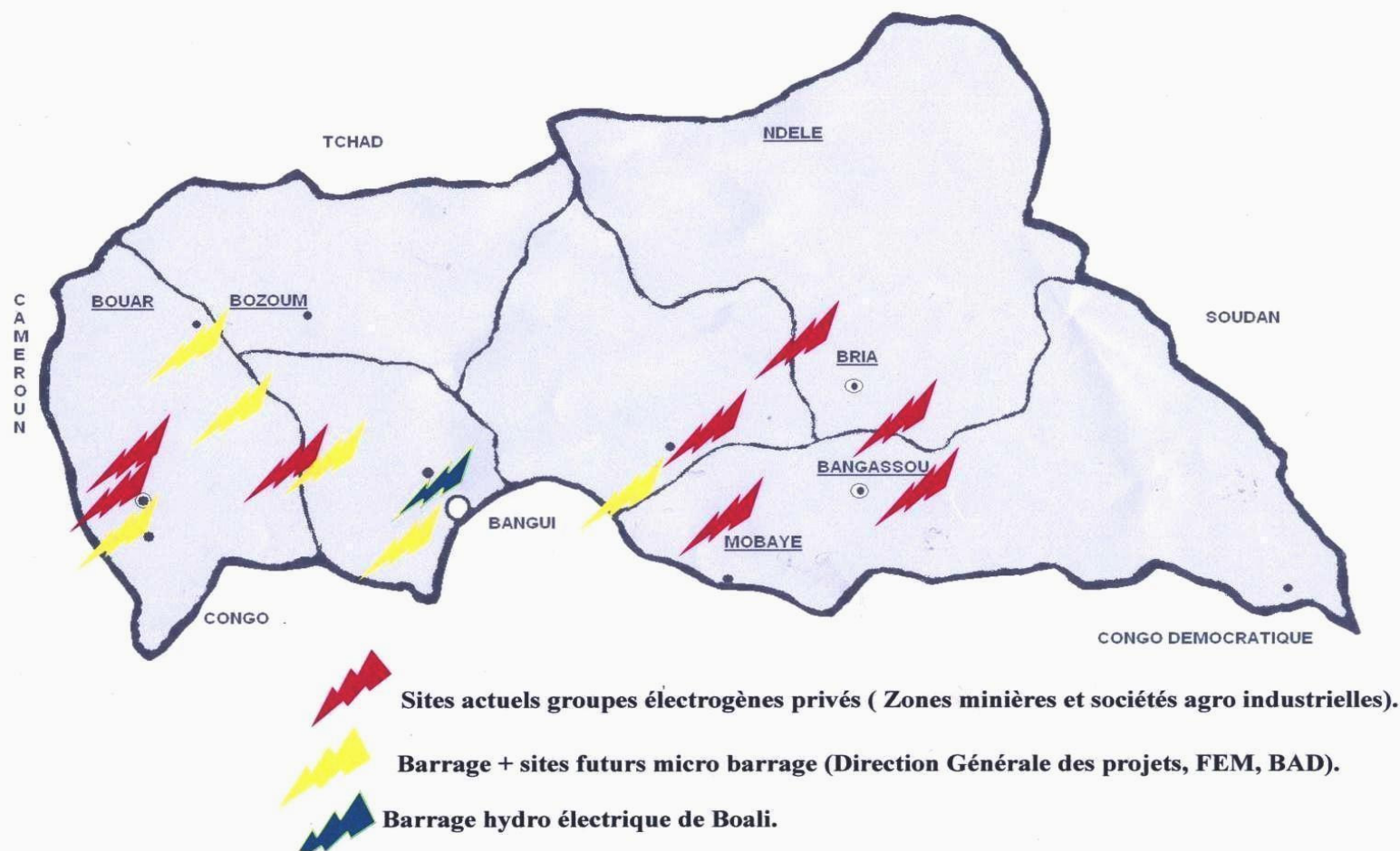
Parc national, réserve de faune
 Terrain inondable

0 50 100 150 km



CARTE DETAILLEE DE L'ENERGIE

CARTE DU RESEAU ELECTRIQUE, POUR LA PROMOTION DES TELECENTRES.



APPROCHE ZIE EN RCA

- Les ZIE peuvent se regrouper comme suit:
 - Zone Forestière (ZF): bois et café, comprend les régions (R1, R2, R6)
 - Zone Minière (ZM): Diamant, Or, Uranium etc, comprend les régions (R1, R2, R5, R6)
 - Zone d'Elevage (ZE): Élevage de gros bétails, comprend les régions (R1, R2, R3, R4, R6)
 - Zone Cotonnière (ZC): Culture et transformation du coton, comprend les régions (R3, R4)
 - Zone Cynégétique et Touristique (ZCT): Safari, chasse et tourisme, comprend les régions (R2, R5, R6).
- En terme de répartition par population:
 - ZF regroupe 5 Préfectures et compte 1.125.905 hbts
 - ZM regroupe 5 Préfectures et compte 1.115.146 hbts
 - ZE regroupe 6 Préfectures et compte 1.925.977 hbts
 - ZC regroupe 5 Préfectures et compte 1.312.672 hbts
 - ZCT regroupe 6 Préfectures et compte 508.485 hbts

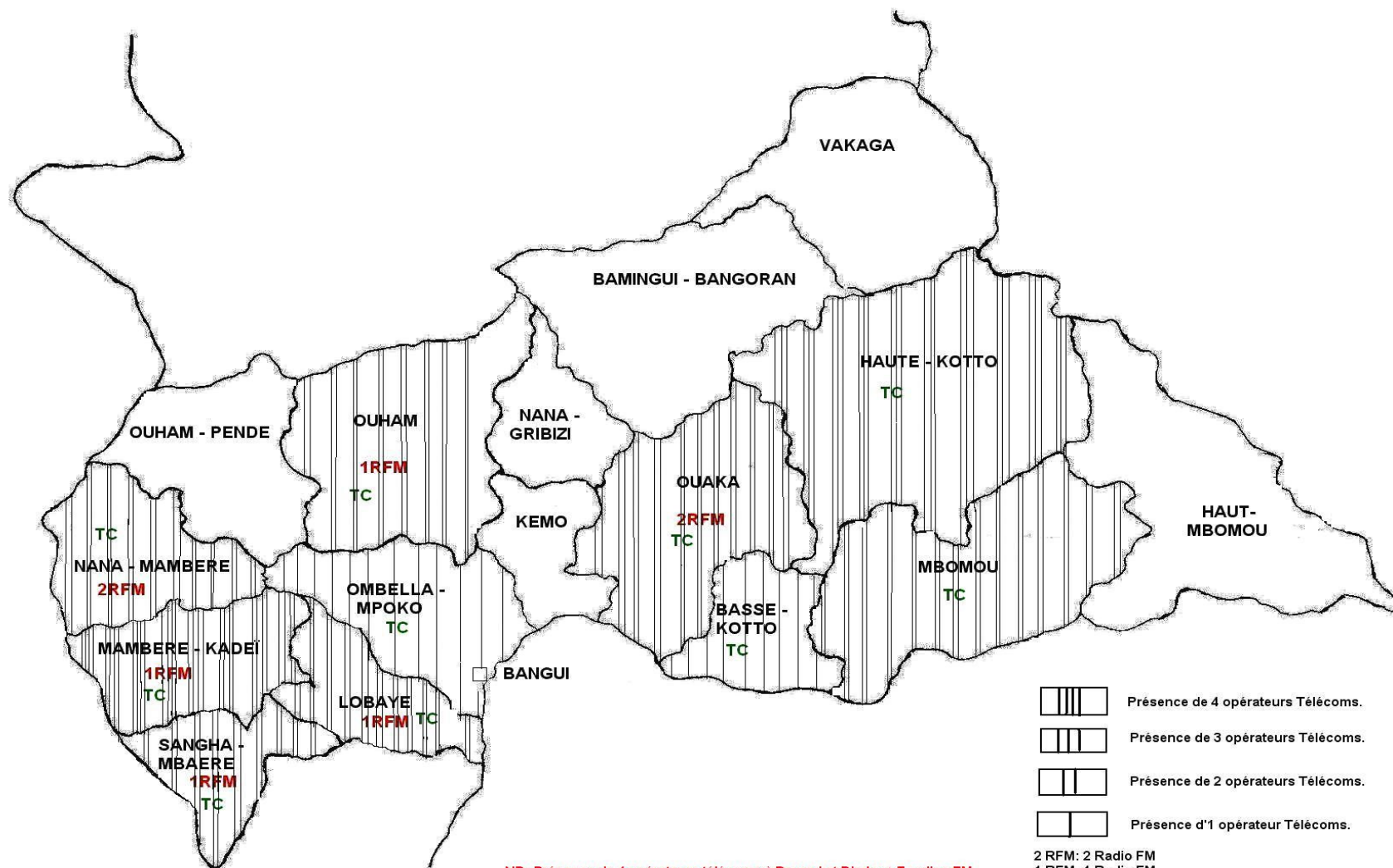
ETAT DES LIEUX DES TELECOMMUNICATIONS ET NTIC EN RCA

- 4 opérateurs dont 1 fixe et 3 cellulaires et un 5^{ème} qui n'assure que le Transit International
- Télédensité nationale: 2,5%
- Télédensité fixe: 0,2% (9.000 Abés dont pratiquement 4.000 qui fonctionnent).
- Télédensité mobile: 2,4% (pratiquement 150.000 abés pour les 3 opérateurs mobiles)
- 70% des lignes dans la capitale et 14% en zones rurales.
- 19,17% des Sous-préfectures sont couvertes mais avec une portée moyenne limitée à 7kms.
- Le pays compte 24 Vsats des Opérateurs et aucune politique de mutualisation des infrastructures.
- 04 hubs dont 1 par opérateur.
- 04 ASP, 12 ISP, 6.000 Internauts et 250 Télécentres sans Internet.
- 180 formés en TIC/an (120 utilisateurs, 50 cadres et 10 cadres supérieurs) dont 18% des femmes et 82% des hommes

ETAT DES LIEUX DES TELECOMMUNICATIONS ET NTIC EN RCA (suite)

- 07 Installateurs et Maintenançiers en TIC essentiellement à BANGUI.
- 12 Centres de formation en TIC (Utilisateurs seulement et seules l'université et 2 de ses annexes forment au métier proprement dit niveau Bac+3 au plus)
- Le pays compte 08 radio FM et 2 stations de télévision dont 1 nationale et 1 privée TURBO SATELLITE avec rayons de couverture BANGUI seulement
- Seulement 04 presses écrites en ligne sur Internet.

CARTE DETAILLÉE DU RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES



NB: Présence de 4 opérateurs télécoms à Bangui et Bimbo + 7 radios FM.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES TIC

- Les grands axes stratégiques de la politique nationale sectorielle en matière de développement du secteur des TIC tournent autour des points suivants:
 - Poursuite de l'amélioration des cadres législatifs et institutionnel par la mise en place d'une nouvelle loi portant régulation des télécommunications.
 - Cette loi consolidera les acquis de la première réforme tout en renforçant le dynamisme du marché de la téléphonie mobile.
 - Elle facilitera la couverture actuelle en matière de TIC grâce à la mise en place de l'obligation du service universel (source de financement de la téléphonie rurale)
 - Introduction de la politique de mutualisation des infrastructures afin de réduire les coûts d'investissement d'une part et de développer les télécommunications vertes d'autre part.
- La généralisation de l'utilisation d'Internet aussi par la préparation, la formation des jeunes aux TIC et la mise en place du maillon centrafricain de l'autoroute mondiale de l'information, promotion de SANGO sur le net.
- Transition vers une économie de l'information et du savoir, e-santé (formation des personnels de santé), e-gouvernance (rapprochement Etats et Citoyens par les TIC)
- Mise en place du Conseil Consultatif des TIC en RCA.
- Au niveau sous-régional, répondre au souci d'intégration des réseaux de Télécommunications/TIC dans le cadre de la CEMAC en connectant la RCA à la F.O SAT-3.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES TIC (suite)

- Loi portant régulation des télécommunications en cours de soumission aux Elus du peuple qui va se substituer à la loi 96.008 du 13 janvier 96 devenue obsolète compte tenu de l'évolution du marché (Internet, technologies, Service d'Accès Universel etc.)
- Avec la nouvelle loi, le marché est scindé comme suit:
 - Sont soumis à licence (réseau public fixe et/ou mobile, réseau de transport national, la passerelle unique de télécoms en RCA)
 - Sont du domaine de l'Etat (législation et réglementation, gestion de spectre et ne peuvent faire l'objet de licence)
 - Sont du régime des autorisations (les réseaux indépendants)
 - Sont du régime des agréments (les équipements terminaux destinés à être connectés à un réseau ouvert au public)
 - Soit du régime des déclarations (l'exploitation commerciale des services à valeur ajoutée)
 - Sont du régime des réseaux et installations libres (les réseaux internes, les installations radioélectriques de faible portée)

PROJET DES TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS

- Doter les zones rurales de plus de 250 Télécentres Communautaires Polyvalents à l'horizon 2009 et les concéder aux Collectivités Locales en fonction de l'importance des ZIE au cas par cas après une bonne formation
- Ce travail sera fait tout en tenant compte des cahiers des charges des opérateurs de téléphonie présents actuellement sur le marché

Les objectifs visés étant:

- Offrir des services numériques aux populations rurales (Téléphonie et autres services de base connexes, Télémédecine, Télé-enseignement) afin de combler les insuffisances de l'heure (faible taux de scolarisation, faible taux de couverture sanitaire, résorber une partie de chômage dans les zones rurales et freiner l'exode rural)
- Augmenter les revenus et contribuer au développement des zones rurales
- Augmenter le taux de couverture téléphonique et TIC actuel
- Lutter contre les coupeurs des routes et sécurisation de transfert d'argent

PROJET DES TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS

- **Population cible bénéficiaire:**

- Personnes et foyers à revenus faibles
- Les foyers démunis des accès familiaux aux TIC et aussi les professionnels des zones rurales, ONG, élèves, étudiants, les communautés locales et ou religieuses, les Opérateurs économiques locaux

Les Acteurs principaux du projet sont:

- DGDTPNT (Ministère des Postes et Télécommunications, Chargé des Nouvelles Technologies): Pour la politique et les orientations puis la formation des personnels des collectivités locales
- ART: régulation et réglementation
- SOCATEL et les autres Opérateurs: Déploiement des infrastructures adaptées
- Collectivités Locales: Principaux exploitants des TCP

PROJET DES TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS

- **Pour la pérennisation du projet:**

- Encadrement et formation des bénéficiaires (Université, des centres privés de formation en TIC, Télé-enseignement (ex: francophonie, Universités virtuelles))
- Mise en place des entités locales de maintenance
- Définition d'un bon cadre juridique de rétrocession
- Mise en place d'une veille technologique pour l'extension du projet et du suivi du programme national d'électrification des zones rurales

Les Technologies d'accès et Énergie:

- L'UIT servira d'Ingénieur Conseil compte tenu de ses multiples expériences en la matière
- WLL, Câble et VSAT seront envisagés
- CDMA, GSM fixe et la téléphonie fixe sont les bienvenus. Le choix des technologies est fonction aussi des réseaux de proximité déjà déployés par les opérateurs existants et tient aussi compte de leurs cahiers des charges
- Priorité aussi aux zones desservies par le câble SAT-3 national et/ou International afin de réduire les coûts du projet
- Priorité aux énergies renouvelables selon les ZIE (gousse des bœufs pour les zones d'élevage par exemple).

PROJET DES TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS

- **Critères de sélection des localités:**

- **Géostratégique:**

couverture nationale, Sécurité, complémentarité avec les cahiers des charges des opérateurs et au déploiement du projet SAT-3

- **Économique:**

en fonction des ZIE, leurs poids économiques et la densité de leurs populations

CONCLUSION

- **Les grands axes sont déjà inscrits dans la politique nationale sectorielle en matière de développement des TIC en RCA**
- **Une nouvelle Loi Portant Régulation des Télécommunications sera mise en place afin de répondre aux préoccupations de l'heure**
- **Les différents acteurs (Gouvernement, Collectivités locales, DGDTPNT, ART et les Opérateurs) doivent être maintenus en état de veille et sensibilisés davantage à la réussite du projet des TCP qui est d'intérêt national**
- **La réussite du projet de TCP permettra enfin de réduire la fracture numérique entre les zones rurales et BANGUI d'une part mais aussi conduira inéluctablement à la réduction de la fracture numérique entre la RCA et le reste du monde d'autre part.**

Je vous remercie.